



## Recueil de la jurisprudence

**Affaire C-429/13 P**

**Royaume d'Espagne  
contre  
Commission européenne**

«Pourvoi — Fonds de cohésion — Réduction du concours financier — Irrégularités dans l'application de la législation sur les marchés publics — Adoption de la décision par la Commission européenne — Non-respect du délai imparti — Conséquences»

Sommaire – Arrêt de la Cour (sixième chambre) du 22 octobre 2014

1. *Cohésion économique, sociale et territoriale — Interventions structurelles — Financement par l'Union — Règlement n° 1083/2006 — Corrections financières — Délai de forclusion pour l'adoption de la décision de la Commission — Impossibilité d'adopter la décision après expiration du délai*

*(Règlement du Conseil n° 1083/2006, art. 100, § 5, et 108, al. 2)*

2. *Recours en annulation — Moyens — Violation des formes substantielles — Non-respect d'un délai imparti par le législateur de l'Union — Examen d'office par le juge*

*(Art. 263 TFUE; règlement du Conseil n° 1083/2006, art. 100, § 5)*

1. Voir le texte de la décision.

(cf. points 29-33)

2. Voir le texte de la décision.

(cf. point 34)